

Il y a sûrement une crèche familiale près de chez vous !

- Structure Multi-Accueil « La Capucine »
Rue Paul Langevin - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h00
Service petite enfance : 03.25.71.62.41



- Structure Multi-Accueil « Espace Petite Enfance »
8 rue Bernard Lecache - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
03.25.79.25.77
Directrice : Mme FRIEDRICH Corinne
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30



- Structure Multi-Accueil « Les Petits Lutins »
Allée du Château des Cours - Parc André Grimont
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
03.25.82.12.47
Directrice : Mme BRICAIRE Elodie
Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 20h30



- Structure Multi-Accueil « 1, 2, 3 les P'tits Loups »
rue Jules Hémard / rue Pierre Brossolette - 10300 SAINTE SAVINE
03.25.82.88.76 ou 03.25.71.39.87
Directrice : Mme EL HAKKOUNI Saloua
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



- Crèche familiale « Maison Petite Enfance Familiale La Farandole »
15-17 boulevard Jules Guesde - 10000 TROYES
03.25.83.28.85
Directrice : Mme LOMBARDI Graciette
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



Pour en savoir plus : rendez vous sur le site de la ville, du conseil
départemental ou le caf.fr ; ou sur Youtube
(https://www.youtube.com/watch?v=QdIR_Y3rN8A)

Images : caf.fr

Janvier 2018

L'accueil du jeune enfant en crèche familiale



Schéma départemental
des services aux familles

Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT

Qu'est-ce qu'une crèche familiale ?

Une crèche familiale, également appelée « service d'accueil familial », emploie des professionnelles de la petite enfance, assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile de un à quatre enfants généralement âgés de moins de quatre ans. L'assistante maternelle est rémunérée par le gestionnaire de la crèche.

Les assistantes maternelles sont formées, bénéficient d'un encadrement et d'un accompagnement professionnel assuré par une infirmière puéricultrice et/ou une éducatrice de jeunes enfants. Quel que soit l'âge des enfants elles savent répondre à ses besoins et lui proposer des activités adaptées (jeux, activités créatives, sorties...).

Des temps collectifs sont proposés à la crèche, qui permettent à l'enfant de découvrir des moments de vie en groupe.

Du côté ... des enfants

Le rythme de chaque enfant est respecté ; l'assistante maternelle est très attentive aux besoins de chacun et propose des activités en conséquence.

Les enfants sont accueillis au calme dans un environnement familial. Chaque jour l'assistante maternelle propose une cuisine familiale.

Durant les regroupements, votre enfant rencontre d'autres enfants, d'autres adultes et expérimente les règles de la vie en groupe. Il

découvre et prend ses repères dans un autre espace, avec d'autres jeux.



Du côté ... des parents

Pour les parents, c'est simple et rassurant...



Vous bénéficiez d'un tarif calculé en fonction de vos ressources, qui inclut la fourniture des repas et des couches (comme en crèche collective).

De plus, en cas d'absence de l'assistante maternelle, vous avez la garantie d'une continuité d'accueil chez une de ses collègues ou au sein de l'accueil collectif.

Vous n'avez pas à gérer la charge administrative d'un employeur, ce qui recentre la relation avec votre assistante maternelle autour de l'accueil de votre enfant.

L'enfant est préparé progressivement à la vie en collectivité, tout en douceur.